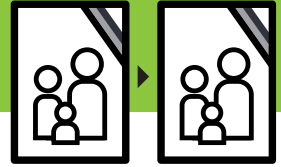


LIVRET DE FAMILLE DEMANDE DE DUPLICATA



De quoi s'agit-il ?

Un duplicata de livret de famille peut-être demandé dans deux situations :

- en cas de perte, vol ou détérioration
- en cas de divorce ou séparation

Qui peut faire la demande ?

Le ou les titulaire.s du livret de famille.

À noter : les enfants ne peuvent pas faire une demande de duplicata du livret de famille de leurs parents.

Où ?

À la mairie de votre domicile qui transmettra aux mairies concernées.

À Niort, la demande peut être faite :

- à l'Hôtel administratif
- dans l'une des 3 mairies de quartier
- sur vivre-a-niort.com, rubrique « mes démarches »

À la mairie du lieu d'événement.

Si l'événement a eu lieu à Niort

- à l'Hôtel administratif
- dans l'une des 3 mairies de quartier
- sur vivre-a-niort.com, rubrique « mes démarches »

Pièce à fournir

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) du demandeur
- le livret de famille à mettre à jour

Délais

3 semaines pour les actes enregistrés à Niort.

Coût

Gratuit

Informations complémentaires

lorsque le livret de famille est disponible, un courrier est adressé au demandeur pour venir le retirer.

Retrait sans rendez-vous sur présentation du courrier qui vous sera adressé au retour de votre livret.

Service état civil :

etatcivil@mairie-niort.fr

.../...

Dernière mise à jour janvier 2024

www.vivre-a-niort.com



Hôtel administratif

place Martin Bastard

- En dehors des vacances scolaires

lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-17h30 et le mardi : 10h-17h30

samedi : 9h30-11h30

(permanence administrative)

- Pendant les vacances scolaires :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8h30-12h30 / 13h30-17h30

mardi : 10h-12h30 / 13h30-17h30

Mairie de quartier du Clou-Bouchet France Services

05 49 04 01 06 - 10 ter rue Jules Siegfried

Ouverture lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30,
mardi de 14h à 17h30, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermée l'après-midi en période de vacances scolaires

Mairie de quartier de la Tour-Chabot - Gavacherie

05 49 04 04 15 - 21 rue Max Linder

Ouverture lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30,
mardi de 14h à 17h30, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermée le matin, en période de vacances scolaires

Mairie de quartier de Saint-Liguaire

05 49 73 97 04 - 18, rue du 8 mai 1945

Ouverture lundi et vendredi de 9h à 12h30,
mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30.

*Fermée le matin, en période de vacances scolaires
et du 1^{er} au 15 août.*

Accès à l'Hôtel administratif

En voiture : parkings de la Brèche et de l'Hôtel de ville (1h gratuite).

En bus : arrêt « Hôtel de ville »

